

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENCAUSSE**  
**SESSION N°9.2021**  
**DU 09 decembre 2021**

Présidence d'Eliane MARSIGLIO.

**Etaient présents :**

BRASSART Guillaume a donné procuration à Adeline BROSSE
BROSSE Adeline
DELUPPE Marie
DE NALE Marc
GUYON Cédric absent
LAURET Laurence
MARSIGLIO Eliane
PELLAROQUE Martine a donné procuration à Marc DE NALE
PINTER Mathieu
TURIS Lilian

**Secrétaire de séance : Lilian TURIS**

Approbation du compte rendu du

Reprise de l'explication des DELIBERATIONS Cadrage de reprises de concessions cimetières, tarifs et durées en raison des changements législatifs

- Concessions funéraires : tarifs et durées

Certaines sépultures parfois anciennes ne détiennent pas de titres de concessions.

A défaut de concession, le terrain est considéré être du terrain commun.

Il convient donc de régulariser et de fixer les tarifs applicables.

Les prix des concessions sont proposés selon le tableau suivant :

Concession de terrain	
30 ans	50 euros/m <sup>2</sup>
50 ans	60 euros/m <sup>2</sup>
Concession de case de colombarium pouvant recevoir jusqu'à 3 urnes	
15 ans	250 euros
Caveau d'attente	Sans objet
Durée maximale 6 mois	
Jardin du souvenir	Sans objet

Voté à l'unanimité

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

[www.encausse32.fr](http://www.encausse32.fr)

- Cadrage pour l'organisation de la procédure de reprise de concessions :

Une démarche de communication et d'information a débuté pour avertir les familles (réunion publique et affichage).

Des mesures de publicité seront organisées : affichage des listes aux cimetières, pose de plaquettes sur tombes concernées, publication sur le site internet et dans un journal local.

#### Validation du devis d'isolation thermique du presbytère

Accord pour isoler les logements sous les combles.

Nouveau contact à prévoir avec la société PVI pour refaire le devis.

#### DELIBERATION Compromis Jougla

Mise en place d'un compromis de vente entre M JOUGLA et la mairie.

La valeur de la vente sera celle indiquée par les Domaines.

#### DELIBERATION modification du tableau des emplois (agent recenseur et agent technique)

Création du poste d'agent recenseur à temps complet en CDD pour 1 mois.

Création du poste d'agent technique contractuel 8 heures hebdomadaires.

- Rajout DELIBERATION fonds de concours voirie CCBL

Afin de régler les travaux effectués par la CCBL sur les voies transférées, il convient de valider le fonds de concours.

Travaux sur le CR4 (fossés), CR3(enrochement) et VC7(reprofilage et revêtement sur 75 ml).

Le fonds de concours s'élève à 2500 euros.

Validé à l'unanimité.

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

[www.encausse32.fr](http://www.encausse32.fr)

QUESTIONS DIVERSES

Devis de 310 euros validé pour la pose d'une nouvelle prise extérieure.

Fin de séance 22 H15

TRES BELLES FETES à TOUS

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

[www.encausse32.fr](http://www.encausse32.fr)